



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (V. Clendenning, B. Hepple, R. Sanregret et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (V. Vidovic, J. Bound, J. Melnyk et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (C. Kohli, J. Corbett, E. Short et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (R. Downey, K. McCartney, A. Wieler et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (D. Johnson, F. Boulette, C. MacDonald et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (B. Brunton, R. Lay, S. Anadranistakis et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (R. Standing, L. Chernetz, G. Chernetz et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (W. Taillieu, M. Taillieu, R. Hall et autres)

M. JENNISSON, *président du Comité permanent du développement économique*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion:

Le Comité s'est réuni le lundi 18 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi n^o 17 — *Loi sur l'aide aux étudiants/The Student Aid Act*
- Projet de loi n^o 19 — *Loi modifiant la Loi sur les terres domaniales/The Crown Lands Amendment Act*
- Projet de loi n^o 39 — *Loi sur les archives/The Archives and Recordkeeping Act*
- Projet de loi n^o 301 — *Loi concernant la Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et la Compagnie Trust National/The Bank of Nova Scotia Trust Company and National Trust Company Act*

Démissions et élections :

Réunion du lundi 11 juin 2001 :

Le Comité a élu M^{me} ASPER à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M^{me} la *ministre* WOWCHUK remplace M. le *ministre* LATHLIN;
- M^{me} CERILLI remplace M^{me} la *ministre* MIHYCHUK;
- M. le *ministre* LEMIEUX remplace M. le *ministre* ROBINSON;
- M^{me} ASPER remplace M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest);
- M. MALOWAY remplace M. DEWAR;
- M^{me} DACQUAY remplace M. LOEWEN;
- M. LAURENDEAU remplace M^{me} MITCHELSON;
- M. DERKACH remplace M. REIMER;
- M. ENNS remplace M. SCHULER.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu les exposés des personnes et organismes mentionnés ci-après sur le projet de loi n^o 17 — *Loi sur l'aide aux étudiants/The Student Aid Act* :

(N° 301) — *Loi concernant la Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et la Compagnie Trust National/The Bank of Nova Scotia Trust Company and National Trust Company Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. JENNISSON, le rapport du Comité est déposé.

Après la période des questions orales, le président rend la décision suivante :

Pendant la période des questions orales du 13 juin 2001, le leader de l'opposition officielle à l'Assemblée a invoqué le *Règlement* au sujet du terme « hypocrites » qu'aurait prononcé le député d'Elmwood. Le leader du gouvernement à l'Assemblée est intervenu sur le rappel au *Règlement*. J'ai mis l'affaire en délibéré afin de consulter le hansard.

Les termes « what a hypocrite » figurent bel et bien à la page 2880 du hansard, mais il n'y a pas d'indication sur la personne qui les a prononcés ni sur celle à qui ils étaient destinés. Pour rester fidèle aux décisions rendues dans des situations semblables, soient les décisions qu'a rendues le président ROCAN le 14 novembre 1988, le 14 mars 1990 et le 14 décembre 1990 ainsi que celles qu'a rendues la présidente DACQUAY le 25 avril 1996, le 29 mai 1996 et le 4 décembre 1997, je déclare, puisque le hansard n'attribue les propos à aucun député en particulier, que le rappel au *Règlement* est irrecevable.

Je prie toutefois les députés de faire preuve de circonspection dans le choix des mots qu'ils emploient, à la fois lorsqu'ils ont la parole et lorsqu'ils s'expriment de leur siège. Le terme « hypocrite », à l'origine du présent rappel, a fait l'objet de plusieurs interventions de présidents par le passé. Même si parfois les discussions peuvent être vives, je demande aux députés de modérer leurs propos afin qu'ils restent dignes de l'Assemblée et des fonctions que nous y exerçons.

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. HELWER et AGLUGUB, M^{me} SMITH (Fort Garry) ainsi que MM. NEVAKSHONOFF et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée permet à M. le *ministre* MACKINTOSH de proposer que le préambule de chacun des projets de loi qui ont été étudiés par le Comité permanent du développement économique et dont le titre figure ci-après soit réputé avoir été adopté par le Comité et avoir été inclus dans le rapport du Comité :

(N° 17) — *Loi sur l'aide aux étudiants/The Student Aid Act*

(N° 39) — *Loi sur les archives/The Archives and Recordkeeping Act*

(N° 301) — *Loi concernant la Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et la Compagnie Trust National/The Bank of Nova Scotia Trust Company and National Trust Company Act*

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi n° 9 — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil et modifications corrélatives/The Vital Statistics Amendment and Consequential Amendments Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. LAURENDEAU interviennent.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Est approuvé, lu une troisième fois et adopté le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives.

Est approuvée, lue une troisième fois et adoptée la version amendée du projet de loi n° 13 — *Loi sur la Commission d'appel des services sociaux et modifications corrélatives/The Social Services Appeal Board and Consequential Amendments Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives.

Sont approuvés, lus une troisième fois et adoptés un par un les projets de loi indiqués ci-après dont a fait rapport le Comité permanent des modifications législatives :

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act*;

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les hypothèques/The Mortgage Amendment Act*;

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*;

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SMITH (Brandon-Ouest) voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n° 26 — *Loi sur la réorganisation de la Bourse des marchandises de Winnipeg/The Winnipeg Commodity Exchange Restructuring Act*.

Le débat se poursuit.

M^{me} DACQUAY intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CALDWELL voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 18 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act.*

Le débat se poursuit.

M^{me} SMITH (Fort Garry) intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 22 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation de traitement du cancer et de recherche en cancérologie et modifications corrélatives/The Cancer Treatment and Research Foundation Amendment and Consequential Amendments Act.*

Le débat se poursuit.

M^{me} DRIEDGER et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 40 — *Loi sur les podiatres/The Podiatrists Act.*

Le débat se poursuit.

M^{me} DRIEDGER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 42 — *Loi modifiant diverses lois sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Statutes Amendment Act.*

Le débat se poursuit.

M^{me} DRIEDGER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n^o 50 — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (responsabilités)/The Regional Health Authorities Amendment (Accountability) Act.*

Le débat se poursuit.

M^{me} DRIEDGER ainsi que MM. GERRARD et PENNER (Emerson) interviennent.

Sur la motion de M. CUMMINGS, le débat est ajourné.

La séance est levée à 16 h 58, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes